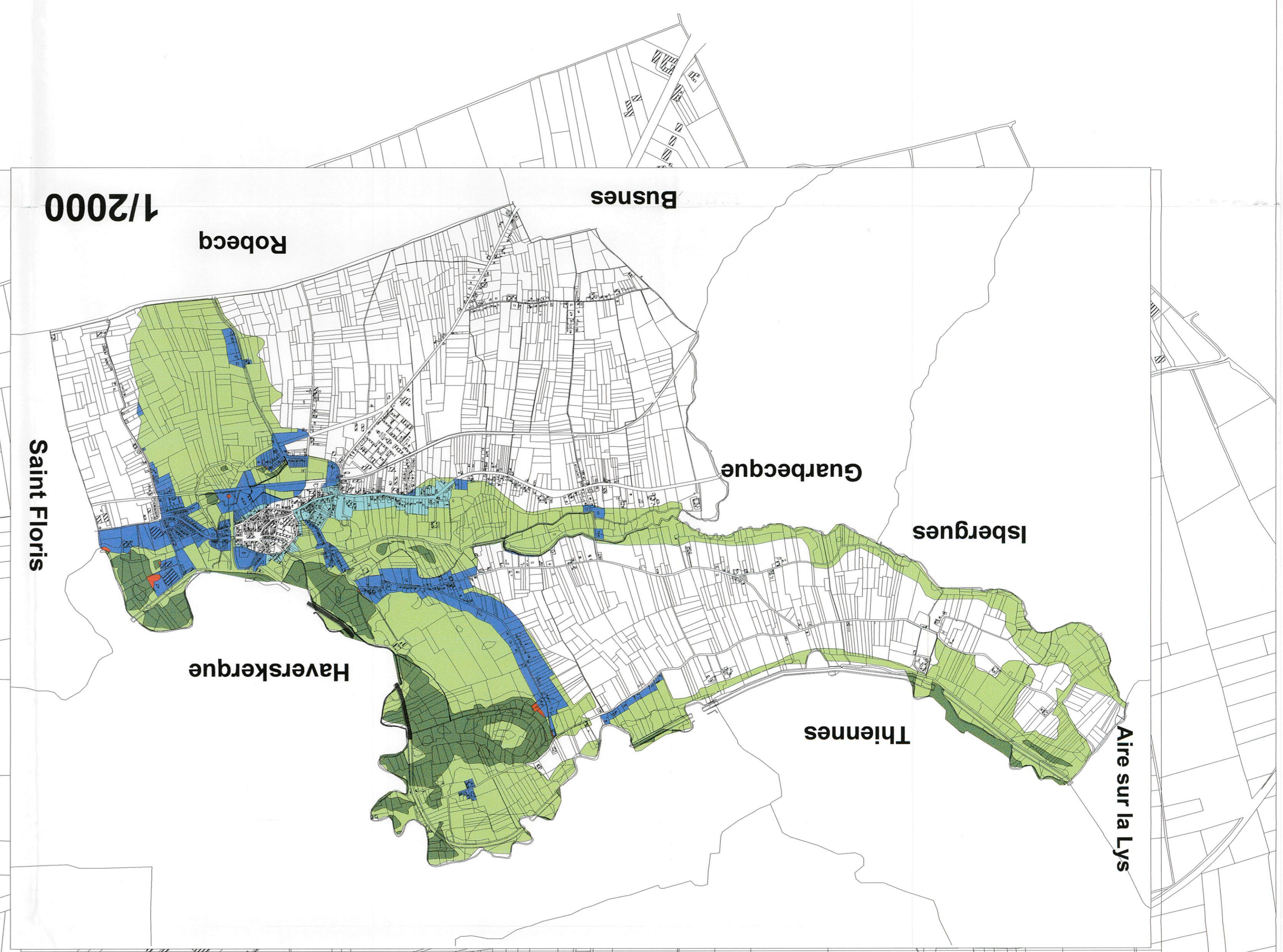
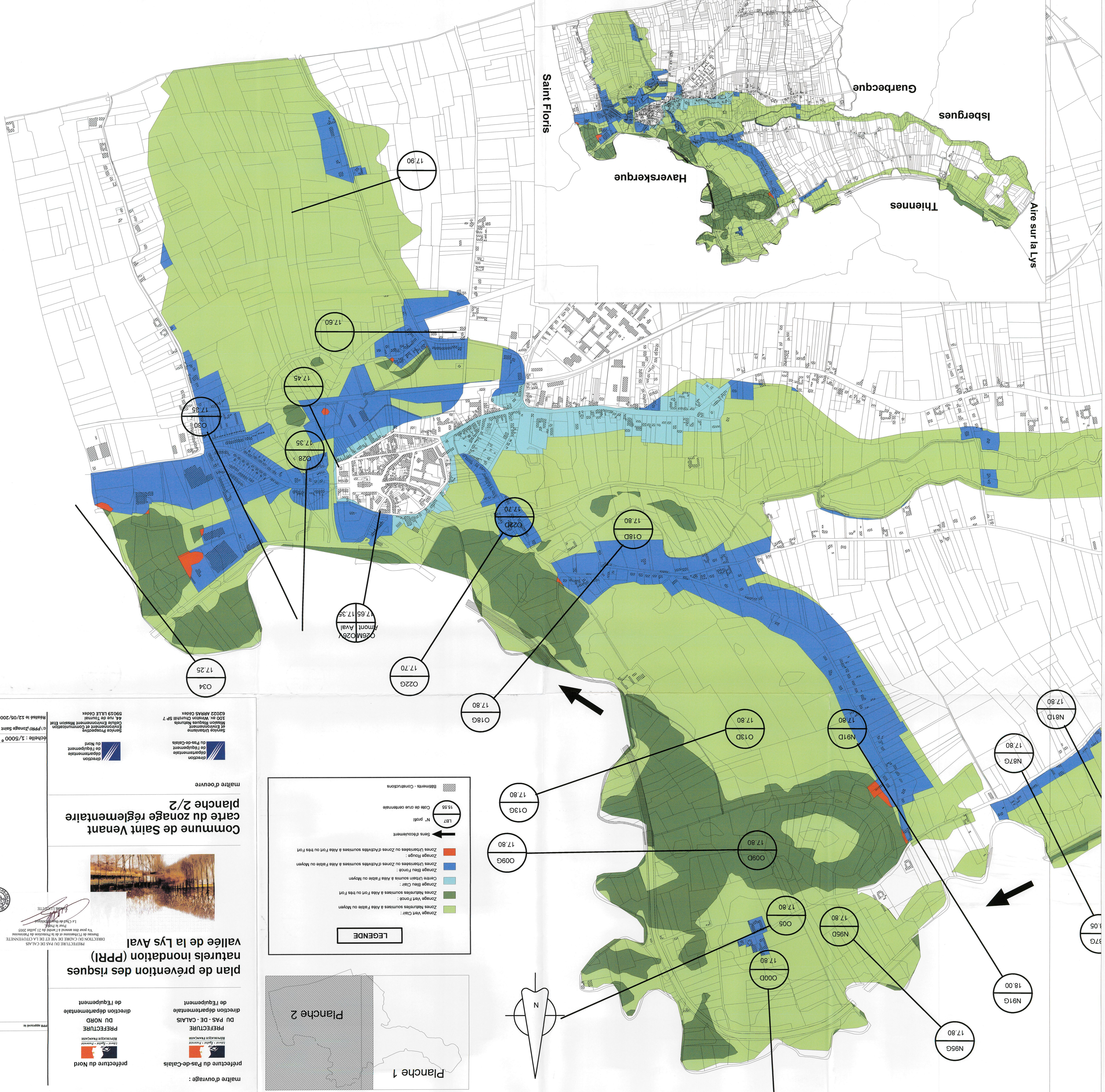


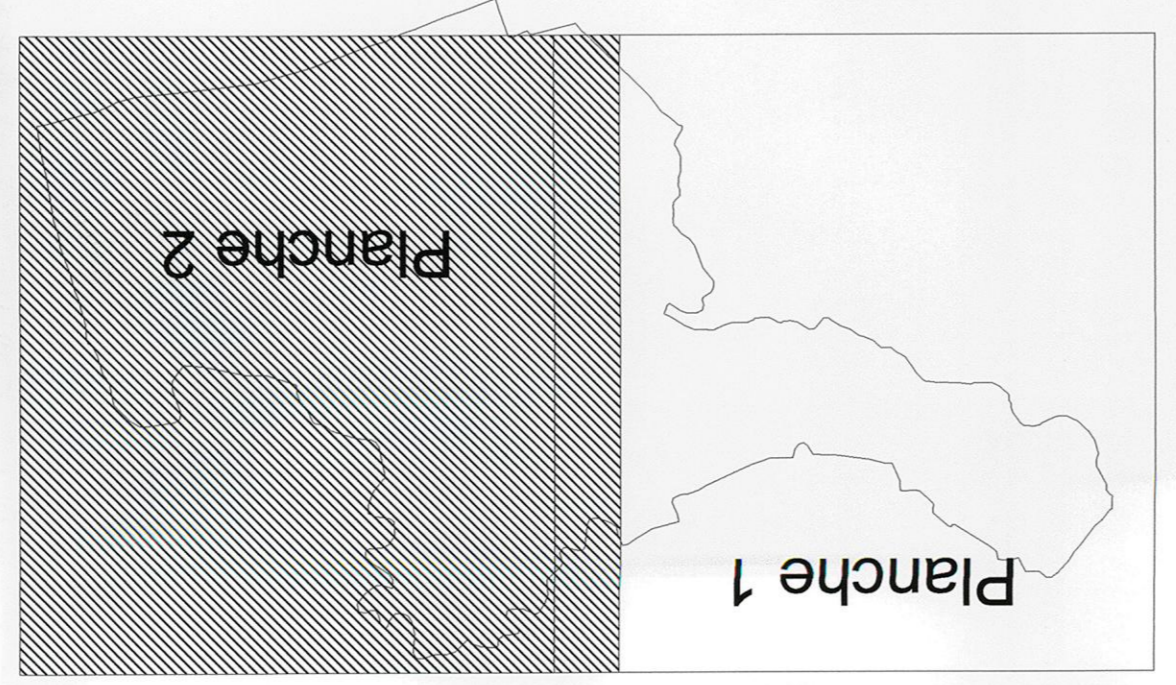
1/5000

1/2000



**LEGENDE**

	Bâtements - Constructions
	Cote de crue centennale
	N° profil
	Sens d'écoulement
	Zones Inondées ou Zones d'activités soumises à Aléa Fort ou très Fort
	Zonage Bleu Foncé : Zonage Urbaines ou Zones d'activités soumises à Aléa Faible ou Moyen
	Centre Urbain soumis à Aléa Faible ou Moyen
	Zonage Bleu Clair : Zonage Vert Foncé : Zonage Naturelles soumises à Aléa Fort ou très Fort
	Zonage Vert Foncé : Zonage Naturelles soumises à Aléa Faible ou Moyen
	Zonage Vert Clair :



**Commune de Saint Venant  
carte du zonage réglementaire  
planche 2/2**



**plan de prévention des risques  
naturels inondation (PPRI)  
vallée de la Lys Aval**

maître d'ouvrage :  
 PREFECTURE  
 DU PAS-DE-CALAIS  
 direction départementale  
 de l'équipement

maître d'œuvre :  
 direction départementale  
 de l'équipement  
 du Pas-de-Calais  
 Service Projets  
 d'Environnement et Communication  
 Centre Régional Mission Eau  
 44, rue de Tournai  
 59013 LILLE Cédex

Préfecture du Pas-de-Calais  
 Direction du Cadre de Vie et de l'Environnement  
 Vu pour être annexé à l'arrêté du 21 juillet 2005  
 Le Chef de Département  
 M. L. LECOTTE

Préfecture du Nord  
 Direction départementale  
 de l'équipement  
 DU PAS-DE-CALAIS  
 60223 ARRAS Cédex  
 Service Projets  
 d'Environnement et Communication  
 Centre Régional Mission Eau  
 44, rue de Tournai  
 59013 LILLE Cédex  
 Révisé le 12/05/2005  
 c:\ppri\Zonage Saint Venant\Wor

échelle : 1/5000